

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Ternant, avec notamment la présence exceptionnelle de la Gentiane croisettes et du papillon l'Azuré de la Croisette. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre la gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Espèce rarissime en Bourgogne, la Chevêchette d'Europe a été observée à Ternant en 2017. Cette toute petite chouette (17 cm pour 70 g !) est typique des forêts de montagne mélangées de feuillus et de conifères. Le mâle chante à la cime des conifères : un chant composé de notes claires et flûtées espacées de courts intervalles. Tendez l'oreille !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de ravin à tilleuls et érables	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles*	Dalles rocheuses	Végétation des cours d'eau
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses sèches et très sèches		Falaises et éboulis calcaires	Végétation des mares
Forêts de hêtres montagnards	Pelouses humides			
Forêts de chênes des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire			
Forêts de hêtres des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier			
Lisières forestières humides				
Végétation des clairières				



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Juillard

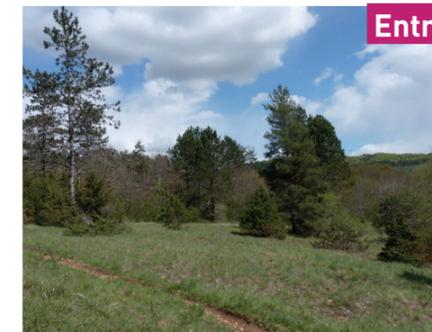
MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	Gentiane	Gentiane croisettes / <i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Régionale	En danger	2016
		Polygala chevelu / <i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796		Vulnérable	2016
		Inule des montagnes / <i>Inula montana</i> L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2016
	Gentiane	Azuré de la Croisette / <i>Phengaris alcon rebeli</i> (Hirschke, 1904)	Nationale	En danger	2018
		Mercure / <i>Arethusa arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)		Vulnérable	2018
		Grand Collier argenté / <i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2017
		Mélicité des Digitales / <i>Melitaea aurelia</i> (Nickerl, 1850)		Vulnérable	2016
		Damier de la Succise / <i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Nationale	Quasi-menacé	2015
		Dectique verrucivore / <i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)		En danger	2017
		Ephippigère des vignes / <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841		Vulnérable	2016
FORÊT	Criquet	Criquet des roseaux / <i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)		Vulnérable	2016
		Pie-grièche écorcheur / <i>Lanius collurio</i>	Nationale	Préoccupation mineure	2018
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	Épipactis	Épipactis à labelle étroit / <i>Epipactis leptochila</i> (Godfery) Godfery, 1921		En danger	2018
		Murin de Bechstein / <i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2010
		Bacchante / <i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi-menacé	2016
VILLAGE ET MILIEUX BOISÉS	Grand Rhinolophe	Grand Rhinolophe / <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Nationale	En danger	2019
		Murin de Natterer / <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2013

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Messicoles : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



De vastes massifs forestiers couvrant les buttes et plateaux, des pelouses* sèches et des prairies d'un intérêt exceptionnel



© Pierre Juillard

Entre herbes rases et cailloux

La petite pelouse* de la Combotte est le témoin d'un vaste pâturage qui couvrait jadis l'ensemble du versant. Ce milieu très rare en dehors de la Côte calcaire se distingue par la présence de plantes résistantes aux conditions de sécheresse, comme l'Inule des montagnes. Localisé sur des sols très secs et caillouteux, fortement menacé par les arbustes et les pins noirs, ce site mériterait d'être restauré à court terme.

Un papillon menacé

L'Azuré de la Croisette est un papillon des prairies sèches. Sa chenille se nourrit de sa plante-hôte : la Gentiane croisettes. La présence d'une espèce de fourmis qui nourrit sa larve est indispensable à son cycle de vie. Menacé par l'agriculture intensive, il connaît une forte régression dans la région où il est en danger de disparition. La Côte-d'Or a une responsabilité nationale dans sa préservation, qui passe par la sauvegarde de prairies fauchées en fin d'été, ou pâturées légèrement sur une courte durée.



© Guillaume Doucet

À RETENIR !

Les pelouses sèches et les prairies un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui très menacées.

La forêt de grands massifs forestiers, réservoirs de biodiversité, présentant une belle diversité de milieux et assurant la protection de la qualité de l'eau.

Présence exceptionnelle de la **Gentiane croisettes**, plante des prairies sèches, et du papillon **l'Azuré de la Croisette**.

La commune fait partie du réseau Natura 2000.



© Guillaume Doucet

Un festival pour les insectes

La Gentiane croisettes est une plante des pelouses*, des prairies et des lisières des sols calcaires. Elle est indispensable au cycle de vie de l'Azuré de la Croisette, un papillon devenu très rare. En France, elle est surtout présente dans la moitié Est. En Bourgogne, on la rencontre en Côte-d'Or, dans l'Arrière-Côte et la Montagne. Sensible à un fort embuisonnement, aux reboisements, à la mise en culture ou à un pâturage trop intense, elle bénéficiera d'actions de protection des pelouses*, comme le maintien d'un pâturage léger.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirotte Cacahuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

LES SITES REMARQUABLES DE TERNANT

La commune de Ternant, d'une superficie de 1 632 ha, s'étend sur les vastes plateaux de l'Arrière-Côte et de la Montagne sur 7 km d'Ouest en Est, sur 300 m de dénivelé, depuis les hauteurs de la Forêt de Détain (Bois de la Grande Combe) jusqu'au vallon du Creux Tombain et aux buttes cultivées du pays de Vergy.

Les forêts couvrent une grande partie de la commune, en particulier dans sa partie centrale.

A l'ouest, dans le « sillon de Détain », les prairies et pelouses* sèches marquent la limite avec la forêt domaniale de Détain-Gergueil où se cache la grotte de Roche-Chèvre.

Dans la partie Est, au relief plus marqué, se trouve le village, bordé de petits boisements et de prairies bocagères*.

Aucun cours d'eau permanent ne coule à Ternant et le réseau hydrographique reste « karstique* », c'est-à-dire qu'il coule en souterrain et traverse les couches géologiques. Quelques sources sont présentes à proximité du village.

7 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Ternant. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vaste massif forestier du Bois de Chevigny jusqu'à la pelouse* sèche du Champs des Courrière. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les vastes boisements, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs) et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

GROTTE DE ROCHE-CHEVRE Une grotte remarquable

Cachée sous les frondaisons des hêtres de la forêt de Détain se trouve une cavité d'un grand intérêt pour le territoire. 14 espèces de chauves-souris ont été observées dans cette grotte, durant leur période d'hibernation, dont le Petit Rhinolophe et le Murin de Bechstein. Afin d'assurer la tranquillité de ces espèces fragiles, il est recommandé de ne pas fréquenter la grotte en hiver.



© Ludovic Jouve



© Pierre Juillard

PELOUSE DU CHAMP DES COURRIERES Le champ abandonné

Cet ancien champ cultivé a progressivement évolué en friche, puis en pelouse* sèche. Localisé à la lisière de la vaste forêt de Détain-Gergueil, c'est un lieu privilégié pour observer un grand nombre de papillons rares sur le territoire comme la Bacchante et l'Azuré de la croissette.



© Pierre Juillard

PELOUSES DES TILLES ET DU BAS DE PEURGEUN Des pelouses* menacées

Ce coteau autrefois pâturé par des petits troupeaux a été progressivement colonisé par les Pins sylvestres. Entourée de champs cultivés subsiste une pelouse* sèche piquetée de buissons comme le Genévrier commun. Vous pouvez observer ici la Gentiane croissette, et la Chlore perfoliée, peu courante en Bourgogne.



© Olivier Pichard



© Iwan Van Hoogmoed

PELOUSE DE LA COMBOTTE Un témoin du passé

Isolée au pied du coteau, aujourd'hui entourée de bois mais héritée d'un vaste pâturage qui couvrait l'ensemble du versant de la Cras, cette petite pelouse sèche abrite encore de nombreuses plantes rares comme l'Inule des montagnes.



© Christian Fischer

AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que la proximité immédiate de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. L'Allye est un amphibien que vous pourrez observer ou entendre aux abords du village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont de plusieurs vallons secs, la commune de Ternant est « en tête de bassin versant », même si les eaux ne coulent qu'en profondeur. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire. La commune est située à la limite entre les forêts des plateaux de la Montagne et les buttes forestières de l'Arrière-Côte (Bois de Montfée), formant d'importants réservoirs de biodiversité. L'important réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds de vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses* et prairies de Détain-et-Bruant et les grandes pelouses* de la Côte à l'Est en passant par le Val de Vergy.

BOIS DE MONTFEE ET BOIS DU BOULOY Un Espace Naturel Sensible

Ce site, localisé sur Semezanges et Ternant, est composé de deux collines forestières séparées par un vallon accueillant pelouses et prairies. Vous découvrirez ici une faune et une flore diversifiées associées aux sols acides et atypiques sur le territoire de l'Arrière-Côte. La présence de vieux et gros arbres fait de cette forêt un site très favorable à la faune et la flore forestières (oiseaux, mammifères, insectes, champignons, mousses, lichens).



© Pierre Juillard



© Kristian Peters

FORÊTS ET OURLETS DU BOIS DE CHEVIGNY A la source du Creux Tombain

Le bois de Chevigny abrite des milieux forestiers variés, avec des secteurs riches en arbres de gros diamètre favorables à la biodiversité. Vous pourrez découvrir l'aven du Creux Tombain, une importante résurgence drainant les eaux souterraines d'une partie de l'Arrière-Côte. L'Orvet est un reptile que vous pouvez observer ici.

FORÊT DE TERNANT ET BAS DE BEVY Un vaste massif forestier à préserver

Forêt de hêtres et de chênes typique de l'Arrière-Côte, la Forêt de Ternant culmine à 640 m, ce qui en fait un des points les plus hauts du territoire. C'est le domaine du Pic mar, un oiseau grimpeur qui se nourrit d'insectes et creuse des cavités dans les arbres affaiblis. La Campanule à feuilles de pêcher est une plante rare que vous pouvez observer dans les lisières forestières, au bord des chemins.

- Cultures
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Village

